

XVII^e | Le prestigieux lycée Drouant, qui existe depuis 1936, doit se scinder en deux avant de rejoindre un campus définitif en 2027. Les élèves et les enseignants redoutent l'éclatement de l'école.

Un déménagement au goût amer

Marion Kremp

C'EST UN MONUMENT de la gastronomie française qui se voit démantelé par une situation immobilière caduque. Ouverte en 1936 dans un vaisseau de briques Art déco rue Médéric, dans le XVII^e arrondissement, l'école hôtelière de Paris, devenue entre-temps le prestigieux lycée Jean-Drouant, va céder sa place au centre de formation pour apprentis (CFA Médéric), propriétaire des murs qu'il partage depuis 1977 avec l'établissement public. Une convention passée avec la région et le rectorat de Paris aurait pourtant dû permettre au lycée d'occuper ses locaux historiques jusqu'en 2032.

C'était sans compter le contentieux entre la région Île-de-France et le CFA, soldé finalement en 2022 par une décision du Premier ministre Jean Castex, qui actait alors le départ du lycée pour laisser place au projet d'agrandissement du CFA.

« Méprisés »

Ainsi, tandis que le projet « Médéric 2024 », désormais renvoyé à « Médéric 2028 », doit entrer en phase opérationnelle pour une rénovation des 10 000 m² du bâtiment comprenant la création d'un hôtel d'application, de trois concepts de restaurant et d'un rooftop, les 400 élèves du lycée vont devoir se couper en deux. Dès la rentrée prochaine, ils iront suivre leurs enseignements théoriques dans le lycée désaffecté Brassai, situé à l'autre bout de Paris, dans le XV^e arrondissement. Les élèves continueront à partager le plateau technique des cuisines avec les élèves du CFA pour leurs cours pratiques. Le temps que leur nouveau campus prévu au lycée Fresnel

l'optique, soit prêt pour les accueillir en 2027.

Mobilisés depuis le printemps dernier, les parents d'élèves s'inquiètent du sort qui sera finalement réservé au lycée reconnu à l'international. Ils se disent « méprisés »

par la région et le rectorat et craignent que la situation de l'établissement s'enlise face à des calendriers de travaux incertains. Ils refusent que le déménagement se fasse en deux temps. « Nous sommes d'accord pour que le lycée déménage, mais pas avant de pouvoir intégrer le lycée Fresnel une fois les travaux réalisés. S'il y a un retard de travaux et que les élèves n'ont plus accès aux plateaux techniques du CFA, c'est la mort de Drouant qui nous inquiète ! Sans parler des difficultés d'enseignement sur deux sites séparés. Certains cours théoriques se font en cuisine, comme les mathématiques », tempête Meriem Remmal, élue FCPE et mère d'un élève en première professionnelle au lycée Drouant.

Les parents d'élèves seront prochainement reçus par le maire du XVII^e. Geoffroy Bou-

lard (LR) veut « faire le lien avec la région et mettre de l'huile dans les rouages » : « Il y a eu, il est vrai, des difficultés de communication sur le sujet. Mais c'est une question de

droit. Le CFA est propriétaire des murs et le contentieux avec la région était un serpent de mer, finalement tranché par le Premier ministre de l'époque. Je comprends les

parents inquiets. Il faut que les conditions d'enseignement soient bonnes. Notre enjeu, c'est que les parents et la communauté éducative soient associés à ce chantier de déménagement. »

La région promet un campus d'exception

De son côté, la région assure « travailler en étroite collaboration avec le rectorat de l'académie de Paris afin d'offrir les meilleures conditions aux élèves et à leurs professeurs ». Elle rappelle le calendrier qui veut que l'établissement « quitte les locaux pour intégrer à la rentrée 2027 le lycée Fresnel rénové à cet effet et disposant d'équipements pédagogiques de très haute qualité, notamment un restaurant pédagogique digne d'un restaurant étoilé ».

« Ce déménagement se fera en deux étapes : à la rentrée 2025, les enseignements généraux seront temporairement relocalisés au lycée Brassai tandis que les enseignants professionnels se poursuivront dans les locaux actuels », continue d'avancer la région.

Alors députée (Renaissance) de la quatrième circonscription de Paris, l'actuelle ministre du Travail, Astrid Panosyan-Bouvet, avait, en avril, alerté le recteur de l'académie de Paris par courrier sur la situation. « Je partage les inquiétudes de l'équipe pédagogique, des parents d'élèves et des élèves, qui craignent non seulement pour la qualité de leur formation, mais aussi pour la pérennité de leur école. C'est pourquoi j'ai souhaité vous écrire pour appuyer leur demande d'un déménagement en une seule fois au moment où les cuisines sont prêtes, c'est-à-dire en 2027 », avait-elle enjoint le recteur Bernard Beignier.

Contacté à ce sujet, le rectorat n'a pas été en mesure de nous répondre.

Samedi 16 novembre 2024 · Paris

75

Le Parisien
Grand Parisien